Ifremer

Objet: Classement sanitaire des émissaires des stations d'épuration du Reyran (Fréjus - St Raphael) et d'Agay, dans le Var.

Monsieur le Directeur Direction Départementale des Affaires maritimes du Var

V/réf: 935/2007

83054 Toulon Cedex

N/réf: LER/PAC/07-50

La Seyne-sur-Mer, le 29/05/2007

Affaire suivie par Olivier Arnal

Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer

Etablissement public à caractère industriel et commercial

Centre de Méditerranée Zone portuaire de Brégaillon 8.P. 330 83507 La Seyne-sur-Mer cedex

téléphone 33 (0)4 94 30 48 00 télécopie 33 (0)4 94 30 44 17

http://www.ifremer.fr

Siège social 155, rue Jean-Jacques Rousseau 92138 Issy-les-Moulineaux Cedex

P C.S. Nanterre B 330 715 368 : 731 Z SIRET 330 715 368 00297 TVA FR 46 330 715 368

France

těléphene 33 (0)1 46 48 21 00 tělécopie 33 (0)1 46 48 21 21 http://www.ifremer.fr Monsieur le Directeur,

Par courrier du 18 mai 2007, vous demandez à l'Ifremer un avis concernant le classement sanitaire des émissaires des stations d'épuration (step) du Reyran (Fréjus-Saint-Raphaël) et d'Agay dans le Var, ceux-ci n'étant pas intégrés à l'arrêté préfectoral du 25/10/2004 actuellement en vigueur.

En effet, cet arrêté de classement retient pour principe de déclarer insalubre (classement D) les zones de 500 m de rayon autour des débouchés des grands émissaires urbains existant sur le littoral. Cette mesure de précaution vise en particulier les coquillages de groupe 1 (oursins, violets,) qui ne peuvent donc être pêchés sur ces zones à risques.

Les stations d'épuration du Reyran et d'Agay sont effectivement en cours de modernisation et de mise aux normes à l'heure actuelle. Les apports à la mer qu'elles génèrent, via leurs émissaires, sont importants :

Reyran (347 000 EqHabitants, 41 000 m³/j, 1,7 t/j de MES),
Agay (46 000 EqHabitants, 4 500 m³/j, 0,4 t/j de MES).

La remarque visant à ajouter ces deux émissaires à la liste des émissaires déjà identifiés dans l'arrêté préfectoral de classement du 25/10/2004 est donc fondée, et notre avis est favorable.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération distinguée.